

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50
Avec Bulletin officiel . . . Un an : 7 fr. 50
Etranger : 15 fr. par an. (Avec Bulletin 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Les demandes d'abonnement et les insertions d'annonces doivent être envoyées à l'Administration
Adresser les correspondances à la Rédaction

ANNONCES

Canton : 10 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne
S'adresser exclusivement à la S. A. Suisse de Publicité Haenstein & Vogler ou à l'imprimerie du journal

La maladie et le remède

III

L'amputation nécessaire

En dépit de ces crises et de ces défaillances, de nombreux Suisses, même en deçà de la Sarine, se seraient longtemps encore offerts aux tentations d'une grande autocratie sous l'égide de laquelle leurs fils allaient compléter leurs études et hormis le respect de laquelle nul avancement sérieux ne s'obtenait dans une armée qui avait cessé d'être démocratique.

Si l'on peut dire qu'à quelque chose malheur est bon, l'axiome doit surtout s'appliquer à l'affreuse guerre de 1914, en ce sens tout au moins qu'elle provoqua un prompt réveil des consciences. Toutefois si ce réveil mettait le peuple sur le qui-vive en face de l'Allemagne hautaine et agressive, il n'avait pas encore suscité de défiance vis-à-vis de notre haut personnel politique et militaire. Le premier mouvement de tous les Suisses à l'ouïe du canon retentissant aux frontières de l'Alsace avait été de se resserrer autour de ceux auxquels était confié le drapeau. On avait bonnement cru que ce serait comme en 1870, où le Conseil fédéral avait fait les affaires lui-même. A ce mouvement de confiance il fut répondu comme l'on sait. Les autorités fédérales abdiquèrent leurs pouvoirs et, par surcroît de générosité, dépouillèrent le peuple de ceux qui lui restaient. Sous couleur de dévouement et de sacrifice nous tolérâmes cette infraction. Mal nous en prit ; sans cette aberration de notre part nous n'aurions probablement pas eu la déplorable et honteuse affaire des colonels ; la plus violente des humiliations qui ait été infligée à notre solidarité patriotique.

Cependant, confiants jusqu'au bout, nous osâmes encore espérer, en nous disant que la justice suprême de l'armée ferait son devoir et que notre grande sœur allémanique nous reviendrait avec des dispositions nouvelles et qu'elle s'écrierait avec l'élan de la Pauline de Corneille :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée.

Nous nous abusons une fois de plus. La grande sœur ne pouvait se décider à délaisser l'amant impérial.

Il ne nous sied cependant pas de rougir d'une si pure naïveté. Elle persiste à témoigner de l'obstinée confiance que nous conservons, en dépit de toutes les apparences contraires, de retrouver un jour tous les Suisses qui ne se sont pas délibérément abandonnés au jeu des fanfares d'outre-Rhin réunis dans le sentiment de l'idéal qui le long des siècles avait forgé le faisceau confédéral.

Cela on n'a cessé de nous le promettre. Ne nous a-t-on pas journellement ressassé, depuis un an et demi, que, plus mesuré, plus lent à se mouvoir, plus minutieusement réglé que celui du Suisse latin, l'esprit du Suisse du nord et de l'est commençait d'évoluer vers le sens du droit des peuples et de la justice sociale. Il était donc nécessaire de réfléchir des quinze et des vingt mois sur ce qui s'était passé en Belgique et qui tout aussi bien aurait pu se passer en Suisse pour peu que l'Etat-major allemand y eût découvert son avantage. Ce revirement si attendu, nous eûmes encore la généreuse simplicité d'y compter.

On sait la réponse : l'acquiescement de Zurich et le placide cynisme d'un officier plus haut placé encore préférant que le mensonge est une nécessité. Bethmann-Holweg pourrait saluer parmi nous un disciple digne de lui.

Dès ce jour, notre affaire s'en allait rejoindre dans l'histoire cette autre affaire qui défrayait toutes les conversations, voici dix-sept ou dix-huit ans. La nôtre se compliquait même de cette aggravation que l'heure était plus critique au dehors et qu'elle offrait le spectacle d'une civilisation en péril, d'une attaque directe à la sécurité des petits peuples, d'un projet évident d'abattre toutes les individualités — ce qui n'avait pas été émis depuis Tarkin décapitant les pavots de son jardin.

Or, notre champ de pavots tout imprégné de

rosée allemande, ne demandait qu'à se laisser faucher par persuasion. Un commun orgueil de race flattait assez la vanité de nos compatriotes pour les persuader qu'ils étaient participants de tout ce que le régime impérial du nord du Rhin avait entrepris de colossal, depuis le canon de 420 jusqu'à la destruction de Louvain, de Dinant, d'Ypres, de Reims, d'Arras, de Senlis et de Soissons.

Lors de l'autre « Affaire », l'ordre ne put se rétablir que par l'éloignement du pouvoir des hommes qui avaient persisté à couvrir les fautes volontaires du haut commandement et des tribunaux complices. Nous n'en sommes pas encore à ce point-là. Mais nous pourrions fort bien y atteindre si le pouvoir civil s'obstinait envers et contre tous à braver la conscience populaire. Le Conseil fédéral est toujours en puissance d'écarter le mensonge et la trahison des hautes sphères de l'armée. Si l'Assemblée fédérale a manqué de vigueur en mars et si ses actes ne se trouvèrent pas alors à la mesure de ses éclats oratoires, il n'est pas certain que l'accalmie qui s'en est suivie suffise à éliminer toute conséquence du forfait que certains croient accepté.

Une amputation est jugée nécessaire. Que l'ordonnance soit du docteur Tant-Pis, elle mérite autant d'attention que celle du docteur Tant-Mieux. C'est notre impression que tôt ou tard il faudra en venir là. Puisque nous avons parlé de cette autre « Affaire » qui, elle aussi, eut ses instants d'accalmie, terminons en rappelant une phrase du grand romancier qui, alors fut le principal auteur de l'opération salutaire et définitive. Emile Zola montrant la France purifiée par la guerre de 1870 s'écriait :

C'était le rajouissement certain de l'éternelle nature, de l'éternelle humanité, le renouveau promis à qui espère et travaille, l'arbre qui jette une nouvelle tige puissante quand on en a coupé la branche pourrie, dont la sève empoisonnée jaunissait les feuilles.

L. C.

Bulletin de la guerre

12 juin.

La catastrophe du « Hampshire »

L'idée que le *Hampshire*, qui portait à son bord lord Kitchener et sa suite, aurait été la victime des méfaits allemands tend à se dissiper, pour ne pas dire encore qu'elle doit être abandonnée définitivement. Selon l'enquête de l'Amirauté, il est établi maintenant que le *Hampshire* a heurté une mine à 20 h., le 5 juin, et a coulé en dix minutes. Il était parti escorté par deux contre-torpilleurs qui avaient ensuite été renvoyés à cause du très mauvais temps.

On a cherché en vain de tous côtés les quatre embarcations que l'on a vues quitter le navire. L'amiral Jellicoe estime que celui-ci a fait naufrage dans une mer furieuse, sous un vent de côté. A l'exception de douze survivants qui se sont sauvés sur un radeau, toute espérance est abandonnée de retrouver les autres passagers du *Hampshire*.

Le tout reste de savoir si cette mine était allemande ou anglaise. Comme la catastrophe s'est produite dans les eaux anglaises ou tout au moins à leur proximité, on est plutôt induit à conclure que l'engin meurtrier était anglais et que, la mer démontée aurait trahi les efforts du pilote en vue de l'éviter.

On dit qu'il n'est pas de fait si grave et si redoutable qui ne comporte son côté comique. Si cette affaire devenait ainsi le simple effet d'un accident, elle prêterait bien un peu à la plaisanterie en démontrant d'une part l'inanité des imputations anglaises à l'égard des Allemands qui ont assez d'autres charges sur la conscience et d'autre part le grotesque des fanfaronnades de certaines feuilles allemandes qui exaltaient comme une haute prouesse de leurs armes un fait qui dégénérerait, quelle qu'en soit l'importance tragique, en un pur et simple accident.

Sur les grands fronts

La prise du fort de Vaux, par les Allemands, a été confirmée par les communiqués français

qui expliquent leur évacuation par le péril de voir la garnison encerclée.

Depuis quelques jours, les progrès des Russes en Volhynie et en Galicie orientale sont rapides et considérables. Ils ont repris aux Autrichiens la ville de Loutsk. Les Russes ont notamment enfoncé le front ennemi dans l'important secteur organisé du confluent de la Strypa et du Dniester. Ils ont pénétré, par endroits, à 50 kilomètres au-delà des positions autrichiennes, et sont à 15 kilomètres de la Zlota Lipa, où ils étaient le 27 octobre 1915.

La gare de Rowno est bondée de prisonniers dont aucun n'est slave, tous les Slaves étant sur le front italien.

Sur le front de Dwinsk, les Russes ont cerné une colonne allemande avec des cuisines roulantes desservies par une femme en uniforme, qu'ils ont remise en liberté.

Le total des prisonniers autrichiens fait durant ces dernières journées est évalué à 75.000.

D'après les dépêches de Vienne, la bataille continue avec une violence extrême. « La lutte, disent-elles, a fait rage avec une intensité inouïe au nord d'Okna et au sud de Zaleszczycky ; les Russes concentrent dans ce secteur le feu de leur artillerie lourde et transforment les tranchées autrichiennes en un amas de décombres ; les barrages de fil de fer ont été atteints dans toute leur longueur par une telle grêle de projectiles de tous les calibres qu'il n'en est pas resté trace.

« Les troupes austro-hongroises, qui n'étaient plus protégées ni par leurs tranchées ni par les fils de fer barbelés, résistèrent longtemps au feu infernal de l'ennemi ; elles reçurent enfin l'ordre de se retirer sur leur seconde ligne de défense à 5 kilomètres en arrière de la première ligne.

« Sous le feu de l'artillerie lourde et durant les attaques furieuses de l'infanterie russe qui se déclanchèrent après le bombardement, il fut impossible aux Autrichiens d'emporter leur artillerie : 17 canons qui étaient en position sur des ouvrages fixes furent abandonnés après avoir été rendus inutilisables. »

De leur côté, les Italiens se flattent de réparer leurs récents échecs.

Leurs troupes ont effectué des contre-attaques sur plusieurs points du front, poussant les masses ennemies à sortir de leurs abris et les exposant efficacement au feu de leurs batteries.

« Nous avons fait, dit un communiqué de Rome, quelques progrès dans le haut Vallarces, dans le secteur du Mont Neveglo (Posina), dans le fond de la vallée d'Astico et sur les pentes occidentales du Monte Cengio. Nos troupes ont continué leur avance méthodique dans les hautes vallées de Boîte et de l'Ansiei.

« Sur le reste du front, jusqu'à la mer, duel habituel d'artillerie, lancement de bombes et petites incursions de nos détachements.

« Les avions ennemis ont lancé des bombes sur diverses localités de la plaine vénitienne. Il y a eu en tout 7 blessés et quelques dommages. Une de nos escadrilles de caprons a bombardé des campements et des ouvrages de défense ennemis dans les vallées d'Assa et d'Astico. Nos appareils sont rentrés indemnes. »

Crise ministérielle en Italie

Par contre, les derniers succès autrichiens dans le Trentin ont eu répercussion à la Chambre italienne.

Samedi, au cours de la discussion des douzièmes provisoires, le président du Conseil, M. Salandra, a prononcé un important discours où il a exposé la situation internationale et militaire et où il a fait des déclarations sur la politique du gouvernement.

En fin de compte, M. Salandra déclara accepter l'ordre du jour Luciani, ainsi conçu : « La Chambre, ayant confiance dans l'action du gouvernement, adopte les douzièmes provisoires ».

M. Salandra pria la Chambre de voter cet ordre du jour par division. Après plusieurs déclarations, la Chambre repoussa à l'appel nominal, par 197 voix contre 158, la première partie de l'ordre du jour, ainsi conçue : « La

Chambre, ayant confiance dans l'action du gouvernement ».

Qui remplacera M. Salandra ? Verra-t-on reparaître M. Giolitti, l'interprète malheureux de M. de Bülow ?

Grèce — Etats-Unis — Chine

L'*Echo de Paris* apprend d'Athènes que les cercles militaires estiment qu'en vertu du décret de licenciement de douze classes, cent mille hommes seront démobilisés, quarante mille autres seront libérés par des congés.

A la réunion plénière du parti républicain américain tenue à Chicago, la délégation envoyée pour conférer avec les délégués progressistes rapporte que ceux-ci sont unanimes pour le choix de M. Roosevelt comme candidat républicain à la présidence. Les longs applaudissements des tribunes accueillent le nom de Roosevelt.

Le gouverneur de New-York a proposé la candidature de M. Hughes. Le sénateur Borah, membre de la délégation, a fait un grand éloge de M. Roosevelt.

Les ministres des puissances alliées à Pékin ont été reçus par Touan-Tai-Youcy, président du conseil et Trac-Jen-Lin, ministre des affaires étrangères de la République chinoise, auxquels ils ont exprimé les condoléances de leurs gouvernements à l'occasion de la mort du potentat Yuan-Chi-Kai.

Le chef du gouvernement chinois a réitéré l'assurance qu'il se porte garant du maintien de l'ordre dans la capitale et dans tout le territoire.

La crise au jour le jour

Le linge radical

Les délégués genevois ont été reçus à Berne jeudi dernier, jour de la saint Médard, pour laver leur linge en commun avec le comité central, sous les averse chères à ce digne patron.

Cet après-midi, relate la *Revue*, a eu lieu au Bürgerhaus, sous la présidence de M. Lohner, une séance commune du comité central du parti radical-démocratique et du comité du groupe radical des deux Chambres. Dans une précédente séance, « le comité avait décidé d'ajourner à cet automne le Congrès annuel du parti destiné à la discussion des mesures financières propres à rétablir l'équilibre financier de la Confédération, ainsi que des affaires intérieures du parti. » Il paraissait désirable de réunir le Congrès dans une période plus calme et à un moment où l'on serait fixé sur le programme financier du Conseil fédéral. Le renvoi fut voté, non pas comme l'a dit une presse peu renseignée, sous la pression des délégués vaudois et neuchâtelois, mais de l'avis unanime de tous les membres romands présents à la séance : Jurassiens bernois, Neuchâtelois, Valaisans, Fribourgeois, Vaudois. Dès lors, les Genevois ayant insisté pour qu'un Congrès eût lieu le plus tôt possible, le comité de la gauche, le comité directeur du parti et les délégués genevois eurent une séance dans laquelle, tout en se réservant de consulter leurs amis politiques, les membres neuchâtelois et vaudois signalèrent encore les inconviénients que pouvait avoir un Congrès dans le moment actuel. Ils en ont fait autant dans la séance de ce jour, de même que le délégué valaisan, mais en déclarant qu'ils ne s'opposaient pas aux vœux de leurs coreligionnaires politiques de Genève et qu'ils participeraient au Congrès si le comité le décidait. Le « Parteitag » a été ainsi voté sans opposition et fixé au 9 juillet, à Berne. J'ajoute que le langage des délégués genevois présents à la séance a fait une bonne impression et a contribué à dissiper les inquiétudes qu'on pouvait avoir au sujet de ce Congrès.

L'entente est donc à peu près acquise et le Genevois constate lui-même qu'un grand pas est fait. Voici la conclusion qu'en tire la *Gazette de Lausanne* :

Nous n'avons jamais douté qu'elle se fit. Mais il fallait bien crier fort, pour donner le change à la galerie et calmer les électeurs mécontents.

Maintenant, l'incendie paraît être éteint, et ceux qui l'avaient allumé respirent. La *Revue* ne disait-elle pas que « le langage des délégués genevois présents à la séance a fait une bonne impression et a contribué à dissiper les inquiétudes qu'on pouvait avoir au sujet du congrès. »

Si du moins l'incident Sprecher avait pour résultat de faire comprendre à Messieurs les conseillers fédéraux l'inopportunité — pour ne pas nous servir d'un autre mot — de prendre part aux déli-

bérations d'un parti politique, alors qu'il s'agirait qu'ils restassent en dehors et au-dessus des partis, on pourrait en tirer la conclusion réconfortante qu'à quelque chose malheur est bon.

Mais d'autres considèrent que pour ne pas oser égratigner comme on se l'était promis, autant aurait valu grogner plus discrètement au fond de sa niche. C'est à peu près ce que pense le *Journal du Jura* :

Une chose qui étonnera dans cette affaire, dit-il, c'est le silence des radicaux genevois. On aurait pu croire qu'ils allaient trépigner de joie et de plaisir de voir les Jurassiens accourir à la rescousse, mais non pas. S'ils ont du contentement, c'est du contentement rentré ! Leur organe, le *Genevois*, n'a pas pipé mot, croyons-nous, de la résolution jurassienne, si ce n'est pour reproduire un article du *Jura bernois* où l'on déclarait tenir d'ores et déjà pour mort-né le mouvement de dissidence parti de Genève. Vraiment ça paraît mince de reconnaissance de la part de ces bons amis de Genève, et il ne manquera pas de Jurassiens sans doute pour se demander s'il valait bien la peine de tant se démener pour des gens qui semblent si peu désireux d'être aidés.

Faudrait-il croire ce que l'*Action radicale*, qui est l'organe des « Indépendants » de Genève, disait l'autre jour des revendications genevoises ? Serait-il vrai que ces revendications ne sont rien d'autre qu'une habile comédie faite pour amuser le bon peuple jusqu'aux prochaines élections et pour sauver des sièges branlants ? Alors on aurait la raison du silence du *Genevois* et l'on pourrait dire que les Jurassiens sont bien maladroits d'être venus, par leur manifestation intempestive et sans qu'on les en priât, couper le chemin de la savante retraite que s'étaient ménagée les hommes de caractère présidant aux destinées du radicalisme officiel genevois.

Chambres fédérales

Le Conseil national a poursuivi ses délibérations sur le rapport de gestion. Par l'organe de M. Bonjour, rapporteur, la commission relève les abus qui se sont produits dans le domaine des naturalisations ; certains pensent qu'il serait bon de prolonger de deux à cinq ans le domicile antérieur minimum. Il serait bon également d'examiner de plus près la question des déserteurs et réfractaires.

Le Valais se préoccupait peu jadis des cas de cet ordre, attendu que ceux qu'il admettait à la naturalisation étaient presque toujours des gens établis dès longtemps dans le pays et même natifs.

Mais ce qui se passe depuis la guerre rend les citoyens et leur canton respectif solidaires et à certains égards responsables de ce qui se fait dans un canton autre que le leur. Il importe donc d'exiger que le candidat à la naturalisation soit connu et qu'on sache bien s'il désire être Suisse ou s'il ne cherche à le devenir que pour travailler plus aisément et plus facilement pour son ancienne et seule vraie patrie, comme M. Behrmann et tant d'autres Allemands.

Au chapitre sur les forêts, présenté par M. Abt (Argovie), M. de Lavallaz se plaint des excès d'interdiction de chasse pour cause de défense nationale, qui ont eu pour effet de laisser le gibier se multiplier au point de devenir un véritable fléau. Le rayon d'interdiction autour de St-Maurice était étendu au-delà de cette mesure, jusqu'à Villeneuve et au Bouveret. Et je sais, a-t-il dit, que le commandant des fortifications de St-Maurice n'en demande pas autant.

Au chapitre *Justice*, M. Maunoir (Genève) déclare que les tempéraments apportés par le Conseil fédéral au code pénal militaire depuis la mobilisation sont insuffisants. Il est indispensable de procéder au plus tôt à des révisions partielles si on veut supprimer ou du moins atténuer la défaveur qui s'attache aux tribunaux militaires. L'orateur critique les minima.

La suppression des tribunaux militaires,

ajoute M. Maunoir, qui est lui-même juge militaire, serait une mesure nuisible et inopportune, ce qu'il faut, c'est une judicieuse réforme.

M. Affolter, socialiste (Soleure) déclare que les socialistes ne renonceraient pas, malgré des réformes, à la suppression des tribunaux militaires.

Au département des Finances, la commission constate la grande activité déployée par ce département dans la question du rétablissement de l'équilibre financier. M. Steinhäuser, rapporteur, rappelle que la dette de mobilisation atteindra à la fin de l'année 1916, 600 millions ; mais il espère, avec la commission, que le pays traversera cette crise sans encombre.

M. Motta annonce que tous les cantons, sauf celui de Zoug, ainsi que la Banque nationale, se sont prononcés contre le projet d'une banque hypothécaire fédérale. Le peuple ne l'accepterait que si on lui en démontrait la nécessité absolue.

Le chapitre des finances, ainsi liquidé, le conseil passe au département de l'économie publique, rapporteur M. Micheli (Genève).

M. Naine et d'autres députés socialistes exposent la motion suivante : « Les soussignés, considérant qu'au mois d'août 1913 une initiative, revêtue de plus de 122.000 signatures de citoyens suisses, demandant l'introduction dans la constitution du principe de la représentation proportionnelle pour l'élection du Conseil national a été déposée entre les mains des autorités fédérales,

« Considérant que l'article 8 de la loi fédérale sur l'initiative prescrit que les Chambres devront décider au plus tard dans le délai d'une année si elles adhèrent au projet d'initiative tel qu'il est formulé, ou si elles le rejettent,

« Considérant d'autre part que le Conseil national s'est prononcé sur cette question le 19 juin 1914, mais que le Conseil des Etats en a ajourné l'examen *sine die*,

« Propose au Conseil national d'inviter le Conseil des Etats à ne pas violer plus longtemps l'article 8 de la loi fédérale sur l'initiative et à se prononcer à son retour sur l'objet en question. »

M. Graber, socialiste, dépose une motion tendant à assurer, en raison du renchérissement de la vie, une indemnité spéciale à tous les fonctionnaires dont le traitement ne dépasse pas 3000 fr.

Séance levée à midi 10. Mardi à 5 h. : gestion, rapport sur la neutralité.

Le Conseil des Etats a terminé jeudi le débat sur le compte d'Etat.

Le Conseil aborde encore la gestion et les comptes des C. F. F. pour 1915.

Le bilan des profits et pertes de l'exercice 1914-1915 accuse un passif de près de 26 millions. La commission préconise l'introduction de l'heure d'été.

M. von Arx, président du Conseil d'administration des C. F. F., a constaté que les recettes d'exploitation dépassent de 50 millions les dépenses et qu'en définitive nous ne devons pas être trop mécontents. Il convient cependant de continuer la politique des économies en simplifiant le plus possible l'administration.

Trop de soldats

A la commission de neutralité, mercredi matin, tous les orateurs ont insisté pour que l'armée se contentât du strict nécessaire en matière d'effectifs, notamment dans les régions du Gothard, de St-Maurice et du Tessin.

« Ce ne serait pas un mal, écrit la *Feuille d'Avis de Vevey*, si l'on commençait à comprendre dans les milieux militaires que l'on

va trop loin en maintenant sous les armes des unités qui n'ont rien ou presque rien à faire. Autour des forts, il n'y a pas à se le dissimuler, il y a trop de soldats, cela coûte gros et l'on a l'opinion très nette que cet argent est dépensé en pure perte.

« Que l'on maintienne nos frontières solidement gardées, c'est bien, c'est nécessaire ; mais à l'intérieur du pays, c'est du luxe.

« Notre dette de mobilisation est énorme et le moment est venu d'en arrêter le développement exagéré. On peut y parvenir sans amoindrir la défense nationale.

« Pourquoi ne songerait-on pas au côté économique de la mobilisation ? Pourquoi ne formerait-on pas des compagnies de volontaires où entreraient des citoyens de l'élite, de la landwehr et même du landsturm que la guerre prive de leur gagne-pain dans la vie civile ?

« Ces hommes, entre deux mobilisations de leurs unités, souffrent de l'inaction ; ils ne gagnent rien ou presque rien et dépensent leurs économies... quand ils en ont. Et leurs familles sont à plaindre.

« Si, entre deux mobilisations, ils pouvaient contracter un engagement volontaire, ils auraient la nourriture et le vêtement assurés en plus de leur solde. En outre, les familles recevraient la subvention fédérale. Ces soldats volontaires garderaient les forts aussi bien que d'autres soldats.

« En les engageant, on rendrait la liberté à une foule de citoyens que la mobilisation contrarie dans l'exercice de leur profession.

« En somme, laisser à leurs affaires, le plus possible, ceux qui peuvent normalement gagner leur vie. Et appeler au service ceux qui quoi qu'ils fassent, sont sur le trimard.

« Le pays tout entier en retirerait certainement de grands avantages... Et les forts seraient gardés. »

VALAIS

Nouvelle mise sur pied. — Sont de nouveau mis sur pied, à teneur de l'arrêté du Conseil fédéral du 30 mai 1916 :

Troupes de la garnison de St-Maurice, le 24 juillet à 1 h. de l'après-midi, à Lavey-Village :

L'état-major du groupe mitrailleurs de forteresse 3.

La comp. de mitrailleurs de forteresse 11.

La comp. de sapeurs de forteresse 4.

L'ambulance 25.

La comp. du train de forteresse 4.

La mise sur pied intéresse tous les officiers, sous-officiers et soldats de ces unités, excepté ceux qui seront appelés par ordres de marche individuels.

Les demandes de dispense, en cas d'absolue nécessité, doivent être immédiatement adressées au commandant de l'unité, apostillées par l'autorité communale.

Tout homme qui n'a pas été dispensé par écrit avant le jour d'entrée est tenu de se présenter.

Forces motrices. — La commune de Saas-Almagel a accordé à M. l'ingénieur Peter, directeur de la Société de la Lonza, la concession des forces motrices de la Viège de Saas, du torrent de Furk et du lac de Mattmark.

Sion. — Les participants à la promenade scolaire devront se rencontrer à la gare jeudi 15 juin à 5 h. 45 du matin. On leur conseille de se munir de vêtements chauds.

Sierre. — La Société d'agriculture de Sierre fera donner jeudi 15 juin un cours de pincement des arbres fruitiers.

Réunion à 1 h. devant la nouvelle maison d'école.

le peuple veille à cette porte et sa colère est inexorable. Vous nous perdez tous deux.

— Je prépare aujourd'hui les liens qui doivent nous unir.

Un éclair de joie céleste illumina le visage du jeune homme ; puis, par un retour subit, son front se couvrit d'un nuage, et se frappant la poitrine :

— Lâche ! s'écria-t-il, n'as-tu donc soulevé le peuple de Naples que pour le trahir et le vendre ? N'as-tu donc jonché de morts le pavé des rues que pour tomber à genoux dans le sang, sous le regard d'une femme ? Isabelle, le bonheur que vous m'offrez en perspective n'est pas fait pour nous.

La jeune Espagnole appuya ses deux mains sur les épaules de son amant.

— Quelles conditions porterai-je au Château-Neuf ? lui demanda-t-elle.

— Je vous les ai fait connaître.

— Masaniello !

— N'est-ce pas assez que nous accordions la vie au duc d'Arcos ? S'il eût été vainqueur, nous eût-il épargnés ?

— Vous ne m'aimez donc point ? demanda Isabelle avec un regard qui fit passer un frisson dans le cœur du frère de Jeanne.

— C'est le devoir, c'est l'honneur que j'éprouve. Plaignez-moi. Il me serait si doux de n'écouter que mon amour.

— Ainsi donc pour nous plus de pitié !

— Hélas !

— Va, répliqua la fière Espagnole en se redressant de toute sa hauteur, la fille du duc d'Arcos s'est assez humiliée. Entre nous désormais haine et guerre ! Fais-moi conduire au Château-Neuf, là où règne encore le noble roi d'Espagne, Philippe IV ; que je cesse de respirer l'air vicié par les félons réunis sous tes ordres. A moins toutefois que ce noble peuple de Naples ne veuille garder une pauvre fille en otage afin de désarmer la justice d'un vieillard.

Le pêcheur ne répondit pas.

— Ayez pitié de mon pauvre frère, noble demoiselle, interrompit Jeanne qui jusqu'alors avait gardé le silence. Ne voyez-vous pas combien il souffre ?

— Finissons-en, dit Masaniello.

Il tendit la main à la fille du vice-roi.

— Isabelle, adieu !... murmura-t-il.

— Malheureuse que je suis ! s'écria la jeune fille dont le cœur se brisait à cet instant d'éternelle séparation.

Elle se jeta dans les bras du pêcheur, et ce dernier sentit comme l'atouchement de ses lèvres.

— Ma tête se perd, balbutia l'infortuné jeune homme ; ma résolution m'abandonne. Isabelle, écoutez-moi !

— Tu es mon amant, mon fiancé. Tu ne me chasseras pas de Naples ; tu ne souffriras pas que j'aie mourir loin de toi, inconsolable, exilée !

Et les larmes de l'Espagnole coulaient sur les joues de Masaniello.

— Non, ce serait affreux de me séparer de toi, mon

Eugène BARLATEY

M. Eugène Barlatey, dont on vient d'annoncer la mort à l'âge de 57 ans, était fils de l'ancien leader conservateur Cyprien Barlatey, longtemps président du tribunal de Monthey, quelque temps conseiller aux Etats, et qui remplit de nombreuses autres fonctions dans les pouvoirs cantonaux.

De ce père, Eugène avait hérité l'exubérance, le traditionnel notariat et peut-être quelque chose de plus, mais dont sa façon personnelle de concevoir et de goûter la vie ne lui offrit pas l'occasion de révéler le détail. La vie ? Dès le début il l'avait envisagée comme un jardin, sorte de paradis terrestre créé à son usage.

Nos confrères conservateurs ont célébré sa fidélité à son parti et à sa religion, mais ils n'ont pas assez dit que jamais son zèle ne le porta à réprouver et à damner ses adversaires avant le jugement d'en-haut. Et ce fut probablement le trait dominant de ce chrétien qui fut aussi très païen dans le sens le plus heureux de ce mot, celui qui touche à l'art d'arranger et de dévider l'existence sans trop se tourmenter du lendemain. Toujours Epicure la garda de l'hypocrisie et du bigotisme.

Joyeux compagnon, sans cesse muni de flûtes et de pipeaux, depuis le collège jusqu'au seuil de la vieillesse, il ne voulait connaître du monde que les enchantements et si les dernières années devaient lui réserver quelques-unes de ces surprises qui guettent à grande distance les imprévoyants, du moins ne s'en prit-il pas à autrui. Il eut le bon sens et la finesse de s'accommoder du sort qu'il s'était fait.

Au collège, nous l'avons vu parfois s'enfuir les pectoraux et annoncer qu'il devait se préparer à recueillir la succession paternelle à Sion et surtout à Berne. Mais ce n'était là qu'un effort de récréation et de promenade. Rentré à l'étude, il se mettait plutôt en quête d'un livre drôlatique que des moyens, plutôt longs à ses yeux, d'aborder quelque jour le palais, alors sans coupole, qui domine l'Aar.

En fait de coupole, il ne devait habiter que celle du palais magique de Merlin. Sans cesse à l'affût de nouveautés et de bons mots, il en faisait aussi dont beaucoup furent de fidèles révélateurs de sa philosophie. M. Reymondeuz nous en rappelait un y a quelques mois, nous n'avons pas cru devoir le publier, la plupart de ses anciens amis le connaissant. Or, quel contemporain d'Eugène Barlatey, ne fut pas son ami ?

Avec lui, nous sentons s'en aller quelque chose de nous-mêmes, sans toutefois le pleurer beaucoup, car il avait bien trop écrié les douceurs de ce bas monde pour trouver à se délecter aux profondeurs dernières de la coupe.

Avec lui disparaît aussi, dix-neuf ans après son concitoyen, contemporain et émule Marius Martin, un des derniers et plus caractérisés représentants de ce bon Valais de jadis, qui chaque jour s'efface un peu plus aux yeux de notre génération et que la génération de demain ne connaîtra point. Aussi bien, la nôtre lui fut-elle indulgente parce qu'il était sien ; nous ne saurions promettre à sa mémoire autant de mansuétude de la part de celle plus active, trop active peut-être, de demain.

L. C.

Bouveret. — Incendie. — Samedi 10 juin, vers les 4 h. de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans l'immeuble de M. Abel Roch, employé de la Compagnie générale de Navigation, situé au lieu dit « La Bretagne ».

Ce n'est que grâce à la rapidité des secours apportés par les pompiers de la localité qu'un grave sinistre a pu être évité.

Gym-ball. — Le Gym-ball Martigny I a battu sur la Planta Sion I par 7 à 0.

Le Gym-ball mixte Vernayaz a gagné Martigny II par 4 à 0.

Isabelle bien aimée ! s'écria le pêcheur. Eh bien ! que le duc d'Arcos connaisse une fois encore combien est grande la longanimité du peuple victorieux. Pié-tro vous remettra demain les édits que j'ai publiés ; votre père les signera, fera proclamer la charte de l'empereur Charles-Quint et rentrera dans son palais.

Isabelle resta palpitante dans les bras du pêcheur et lui prodigua les remerciements les plus tendres. Ainsi, Masaniello fit le premier pas dans cette voie fatale où son amour l'entraînait et qui devait le pousser à sa perte. Pié-tro reçut ordre de tout préparer pour conduire le lendemain Isabelle au Château-Neuf. Le contrebandier ramena Masaniello à la Vicaria au milieu d'un concours immense.

Quand la nuit devint obscure, le jeune chef du peuple congédia son ami, et l'envoya au faubourg de Loreto pour qu'il y surveillât les brigands du Vésuve.

XIV

ENLÈVEMENT

Les logements des soldats de Corcelli avaient été préparés dans une auberge de Loreto, que fréquentaient ordinairement des mariners. Une salle basse immense, dont le flot venait battre les assises de lave, quand le vent soufflait de la pleine mer, avait été mise à la disposition des brigands.

(A suivre.)

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

Masaniello

Le pêcheur de Naples

par

Eugène de MIRECOURT

— La volonté du peuple ! eh ! n'êtes-vous pas maître de Naples, Masaniello ? Ce serait un beau spectacle à montrer au monde, croyez-moi, qu'un pêcheur ramenant le pouvoir dans le chemin de la justice, affermissant le sceptre dans les mains de son roi, partageant avec lui la puissance souveraine pour soutenir les faibles et défendre les opprimés.

— Votre père nous a trompés deux fois, Isabelle.

— Ne seriez-vous pas après de lui pour le préserver des conseils perfides, pour lui répéter que l'amour du peuple est le meilleur appui des rois ? Masaniello, ajouta la jeune fille, et son haleine parfumée caressa le front du pêcheur — tu es beau, tu es brave... Je t'aime ! et la distance qui nous séparait l'un et l'autre ce matin, tu l'as franchie.

— Pas un mot de plus, balbutia Masaniello. Grâce !

Automobilisme en Valais. — Nous lisons dans la *Revue du Touring-Club Suisse* le rapport suivant, présenté par la jeune section valaisanne fondée il y a à peine une année, les lignes suivantes :

Section valaisanne. — Quelques automobilistes réunis en juin 1915 à Martigny, puis à Sion, dans une séance à laquelle était délégué MM. Marchand et Conchon, ont décidé de se grouper pour défendre les intérêts des automobilistes dans le Valais, et se rattacher à l'Auto-Touring-Club. M. Maurice Gay, de Sion, a été l'âme de ce groupement. Le 29 août 1915 une réunion constitutive eut lieu à Loèche où le Comité définitif fut nommé. Il se compose de :

MM. le Colonel Ribordy, président ; Maurice Gay, secrétaire ; J. Wegener, caissier ; Orsat et Géroudet, membres.

Après cette séance eut lieu un banquet où d'excellentes paroles furent échangées entre les autorités cantonales et communales de Loèche et les représentants de l'A.-T.-C. S. Le colonel Ribordy, président de la Section valaisanne, M. le conseiller d'Etat Kuntschen, M. le conseiller aux Etats Ruty, M. le conseiller administratif Chauvet et votre Président prirent la parole. Cette réunion, parfaitement réussie à tous égards, fut malheureusement terminée par un terrible accident qui devait paralyser pour un temps l'activité de la jeune section. Nous exprimons encore ici, aux familles si durement éprouvées et à nos amis valaisans, notre profonde sympathie. Mais ces débuts si tristes n'influenceront en rien sur l'avenir de la Section qui, pleine d'entrain, réalisera sous peu de sérieux progrès. Nous lui souhaitons le plus brillant succès.

Dans le cour de la discussion, à l'assemblée générale du 20 mai 1916, M. Gay, secrétaire du comité, a tenu d'ores et déjà à marquer la place de la dernière venue dans le giron du Touring-Club Suisse.

M. Gay, de la Section valaisanne, soumet à l'examen la proposition d'une promenade prochaine au Grand Saint-Bernard ; il demande également qu'on adresse à la Section du Valais toutes les réclamations concernant les routes valaisannes et la police de la circulation dans ce canton. Il annonce que le Gouvernement du Valais est, en principe, très favorable à l'ouverture à la circulation automobile des routes du canton, mais qu'il faut compter avec une accoutumance progressive des populations ; dans ce but, le Gouvernement valaisan accorde volontiers des autorisations partielles dont le résultat est de familiariser les habitants avec la circulation automobile.

Noyade. — On a retrouvé lundi matin, dans le lac de Géronde, le corps d'un soldat bernois qui avait abandonné son unité et était de ce fait recherché par la police. On ignore comment l'accident s'est produit.

Club alpin. — La station de secours en cas d'accident organisée par la section de Jaman (Vevey) est maintenant complète. Le matériel est déposé à Salvan dans un local de la maison de commune et M. Troillet, curé de la paroisse, en a la direction ; des guides et porteurs sont à la disposition du chef de la station ; ils ont reçu les indications nécessaires au bon et prompt fonctionnement des expéditions quand celles-ci seront malheureusement nécessaires.

Outre le poste de secours de Salvan, il y a deux postes d'appel, l'un à Barberine et l'autre à Salanfè ; ils sont chargés de signaler à M. Troillet par la voie la plus rapide tout accident survenu dans la région comprise entre les Dents du Midi et les montagnes de la région de Barberine.

Le matériel de secours, très bien compris et fabriqué, coûte environ 500 fr. dont le Comité central du Club alpin suisse paie une partie. La section de Jaman a eu une heureuse idée en installant ce poste de secours dans la contrée de Salvan.

Les mauvaises têtes

Lundi, un certain nombre d'internés provenant des diverses stations de la contrée, encadrés de gendarmes, ont été embarqués à la gare d'Aigle pour être envoyés à Witzwyl. En route, le convoi s'est encore augmenté de quelques soldats, pris à Montreux, à Vevey, à Lausanne.

Ces têtes brûlées, qui ne veulent s'accommoder d'aucun régime, sauf celui de leur bon plaisir, auraient pu éviter, semble-t-il, aux autorités de surveillance, d'en arriver à cette extrémité-là à leur égard.

A la décharge de quelques-uns, cependant, il faut avouer que certaines personnes prêtent inconsciemment les mains aux infractions à la discipline qui font que force est de sévir.

Ainsi, un cafetier d'Aigle qui avait encore donné à boire à un prisonnier en rupture de consigne, arrivé déjà ivre chez lui, a été dénoncé à la Préfecture qui lui a infligé une amende de 40 fr. pour infraction à la loi sur la vente des boissons alcooliques.

Beaucoup de personnes feraient bien, dans leur bonne volonté un peu excessive, de ne pas oublier que nos hôtes sont soumis à la

discipline militaire et que c'est leur rendre un mauvais service que de les exposer à enfreindre les ordres qu'ils reçoivent et auxquels ils doivent se soumettre, si on veut que règne l'ordre nécessaire.

Nouvelles diverses

Le revenant

Sir Ernest Shackleton est ressuscité ! Après avoir quitté, depuis plus de deux ans, la partie habitable de notre planète, après avoir été retenu comme otage, dans une prison de glace, par les mystérieux génies qui ne permettent pas aux mortels téméraires de violer les secrets du royaume antarctique, le courageux explorateur, dont la mort paraissait certaine, vient de s'évader de la geôle polaire et de réapparaître brusquement sur le seuil de l'univers civilisé.

Quelles sensations dut-il éprouver en mettant le pied sur cette plage de la Georgie méridionale, en franchissant cette porte du monde vivant, en foulant de la terre, en voyant des arbres, en entendant des oiseaux, en découvrant des demeures humaines et en se trouvant soudain en présence de ces pêcheurs norvégiens que leur humble travail entraîne si loin de leur patrie ? Quelles émotions l'assaillirent lorsqu'il put ainsi reprendre contact avec ses semblables et entrer dans la civilisation ?...

La civilisation ?... Quelle stupeur lui réservait le premier coup d'œil qu'il jeta sur le monde ! Il connut les impressions d'un personnage échappé d'un roman de Wells : il fut le Dormeur qui s'éveille.

Combien de jours avait-il dormi ? Deux ans ou deux siècles ? Il dut se frotter les yeux, Où était-il ?... La machine à explorer le temps l'avait-elle, pendant son sommeil, transporté dans le futur ou dans le passé ?... Il avait quitté une Europe heureuse et prospère, une humanité paisible, éprise de progrès, de nobles esprits absorbés dans d'utiles recherches et poursuivant d'intelligents labeurs, et il retrouvait un univers bouleversé, des nations égarées, des villes en flammes, des fleuves rouges de sang, des océans ballottant des cadavres... Les éléments étaient devenus assassins : l'air, la terre, l'eau et le feu rivalisaient de fureur meurtrière. Un grand peuple était retourné à l'état sauvage et avait fait régner sur la terre les mœurs abjectes et terrifiantes de l'âge des cavernes.

Il crut sans doute rêver lorsqu'on lui apprit que depuis vingt-deux mois les hommes n'avaient pas cessé une seule heure de se massacrer et que les veuves et les orphelins se comptaient par millions. Il connut la faille de la justice et du droit. Il sut que la science — cette pure religion à laquelle il avait joyeusement consacré sa vie jusqu'au martyre — avait apporté à cette œuvre de honteuse régression la plus basse complicité : il sut que des physiciens, des chimistes, des ingénieurs, dont il avait admiré jadis les bienfaits travaux, s'étaient voués à l'unique tâche de centupler la douleur !

Quel triste retour ! Avoir tant souffert, avoir bravé tant de dangers, avoir réussi à sortir vivant de tous les pièges des mers australes, toucher enfin au port avec l'orgueil légitime d'annoncer à l'humanité la découverte d'une terre nouvelle et d'apporter une contribution précieuse aux progrès scientifiques sous la forme d'observations recueillies au prix d'incombrables périls... et tomber ainsi en plein cataclysme mondial ! Sentir la navrante banalité de ses sacrifices et de ses souffrances en un pareil moment où la souffrance est un devoir et le sacrifice une monnaie terriblement courante !

En d'autres temps, cette réapparition miraculeuse de la mission Shackleton aurait éveillé un intérêt passionné et provoqué l'universel attendrissement du public. Les journaux auraient minutieusement décrit les péripéties de ce retour et analysé toutes les émotions des réchappés. Mais aujourd'hui, en pleine bataille de Verdun, qui pourrait s'émerveiller longtemps d'une prouesse d'explorateurs ? L'héroïsme surhumain de nos soldats fait pâlir tout autre héroïsme et retient jalousement toute notre attention admirative. Et ce ne sont évidemment pas les vaillants passagers de l'*Endurance* qui se plaindront de rentrer dans un monde où le courage s'est si prodigieusement vulgarisé !

Hier, le retour de ces évadés aurait été accueilli par des transports d'allégresse ; aujourd'hui, il s'opérera sans doute avec discrétion. Et les braves compagnons de sir Ernest Shackleton pourront s'estimer heureux si aucun policeman londonien ne leur pose de question indiscrète touchant leurs nouvelles obligations militaires, et si, demain, les joyeuses commères de Windsor ne les traitent pas tout bas, d'embusqués !... — V. (Le Temps).

La guerre

Derniers communiqués officiels

Pétrograd, 12, 15 h. 20. — A la suite des orages qui sévissent dans le sud de la Russie, une rupture provisoire des communications télégraphiques s'est produite dans la nuit de dimanche à lundi. De ce fait, l'arrivée des rapports a été entravée et les nouvelles relatives à l'action de nos armées sont quelque peu restreintes. Cependant les rapports reçus confirment que l'offensive des troupes du général Broussiloff a continué hier. En maints secteurs du front, nous continuons à poursuivre l'ennemi défait. Par endroits, nous livrons de chauds combats à l'ennemi, qui contre-attaque désespérément. Le total des prisonniers que nous avons faits se monte à 1700 officiers et 113.000 soldats.

On a des détails sur les combats qui se sont livrés ces derniers jours. Au cours du combat près de Rojitsche, mentionné hier, une de nos troupes de formation récente a capturé 18 officiers et 1185 soldats allemands, 26 officiers et 742 soldats autrichiens, contre 2000 environ qui ont été communiqués hier.

Au sud de Lutzk, sur le front de l'Ikva, l'ennemi bat précipitamment en retraite et nos troupes le talonnent.

En Galicie, dans la région des villages de Gliadki et de Vorobiewka, au nord de Tarnopol, l'adversaire a attaqué furieusement, à plusieurs reprises, nos éléments, mais il a été rejeté au matin du 11 juin. Dans cette action, on relève la vaillance de notre artillerie qui, malgré le feu meurtrier de l'ennemi, accueillait par des rafales d'obus toutes les attaques de l'adversaire.

Dans la région de Bobouintze, au nord de Buczacz, les Autrichiens, appuyés par des éléments allemands transportés dans cette région, nous ont résisté avec acharnement. Une série de contre-attaques de l'adversaire, auxquelles nos troupes ont riposté par des attaques de leur part, ont forcé nos éléments à se retirer quelque peu. Le combat continue avec un acharnement toujours croissant.

Dans la région au sud du Dniester, nos troupes étaient, hier déjà, près de la tête de pont de Zalezki. Elles ont livré un combat pour la possession d'un faubourg de la ville de Czernowitz où de fortes explosions ont été observées. L'ennemi a fait sauter un pont près du village de Mahaly, à l'est de Czernowitz.

Les prisonniers faits par les troupes du général Letchitky se montent à 21.000, appartenant à la cavalerie et à l'infanterie hongroises.

A l'aile droite, dans la région de Riga, les Allemands ont pris l'offensive au nord des marais de Tiroul ; mais ils ont été repoussés. Après quoi nos éléments ont progressé de nouveau.

Sur tout le front de nos positions de Jacobstadt, le matin du 11 juin, les Allemands ont ouvert soudainement un violent feu d'artillerie et de mousqueterie ; peu après, les colonnes ennemies ont commencé à avancer en quelques endroits, mais repoussées partout par notre feu, elles sont retournées dans leurs tranchées de départ. Dans la nuit du 11 juin, d'importantes forces allemandes, après une préparation d'artillerie, ont pris l'offensive au sud du lac Driswiaty ; mais, accueillies par nos feux concentrés, elles se sont repliées là aussi.

Dans la région au sud de Krewo, l'ennemi, dans la nuit du 11 juin, a ouvert un violent feu d'artillerie ; il a pris ensuite l'offensive avec des effectifs importants au sud du village de Kotchany. Des éléments ennemis ont réussi à pénétrer dans un bois à l'ouest de Kotchany ; mais, pris sous le feu de notre artillerie et criblés de grenades à main, ils ont dû évacuer la majeure partie du secteur de bois qu'ils avaient occupé. Sur les rives de la Jasiolda, nous avons repoussé, par notre feu, une offensive de l'ennemi.

PÉTROGRAD, 12. — Le village de Demidowka, enlevé par les Russes, est à trente-cinq verstes au sud de Lutzk et à trente verstes à l'ouest de Dubno.

L'occupation de Demidowka rend les Russes maîtres des forêts touffues dénommées « jardins de Dubno », formant une forteresse naturelle au milieu des marais et des rivières Ikwa et Styr.

Les nouvelles du front signalent que les abris autrichiens étaient aménagés luxueusement, tant l'ennemi était persuadé que ses positions étaient inexpugnables. Outre des pianos, des gramophones et des tableaux, les Russes ont découvert des cuisines avec de grandes quantités de vivres, bière et alcool ; des jardins potagers étaient cultivés devant les abris.

Paris, 12, 15 h. — A l'ouest de Soissons, l'artillerie française a détruit les ouvrages ennemis et provoqué une explosion dans les lignes adverses.

Sur la rive gauche de la Meuse, la région de Chattancourt a subi un bombardement.

Sur la rive droite, la lutte d'artillerie a été vive dans les secteurs au nord de Souville et de Tavannes. Au cours de cette nuit, les Alle-

mands ont dirigé une attaque contre les tranchées à l'ouest du fort de Vaux. Ils ont été complètement repoussés.

Paris, 12, 23 h. — Sur la rive droite de la Meuse, après une puissante préparation d'artillerie, les Allemands ont dirigé toute la journée des attaques successives contre nos positions au nord de l'ouvrage de Thiaumont. Malgré l'importance des effectifs engagés et la violence des assauts, nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie ont arrêté partout l'adversaire dont les pertes ont été très sérieuses.

Le bombardement s'est étendu, en outre, à toute la région ouest et sud du fort de Vaux et à nos deuxième lignes dans les secteurs de Souville et de Tavannes.

Sur la rive gauche, lutte d'artillerie dans la région nord de Chattancourt. Aucune action de l'infanterie.

Faits divers

La cour d'appel d'Aix a condamné les citoyens suisses Schweizer et Wasser, négociants en huiles à Salon, le premier à six mois de prison et 5000 fr. d'amende, le second à trois mois de prison et 1000 fr. d'amende et tous deux à dix ans de privation des droits civils, pour avoir contrevenu à la loi réprimant le commerce avec l'ennemi.

— On a arrêté à Paris une bande de cambrioleurs de bijouteries, dont les chefs étaient un Suisse, nommé Ernest Weber, garçon d'hôtel, et un nommé Bouchard, employé d'hôtel. Chez Weber, on a trouvé 24 clefs, un attirail de cambrioleur et des bijoux de prix.

— La Belgique annonce que les Allemands vont faire l'appel de tous les Belges âgés de 18 à 45 ans pour les employer à des travaux d'utilité générale.

Le nouveau président de la République chinoise

Le vice-président Youan-Hung a été nommé président provisoire.

Yuan-Chi-Kai a succombé à une crise d'urémie causée par un état de prostration nerveuse. Il était soigné par trois médecins français et de nombreux médecins chinois, qui estimaient qu'il ne courait aucun danger. Mais l'état du président empira, car les prescriptions des médecins français n'étaient pas toujours suivies.

La mort du président causa de l'inquiétude ; on craignait une révolte militaire ou des émeutes de la population pauvre que le renchérissement de la vie a fort excitée.

Pensées pour plus tard

Voici un enfant qui est dans la période difficile de la croissance. Si sa santé n'est pas bonne, toutes sortes d'idées défavorables pour le bon établissement de son avenir naîtront dans l'esprit des parents. On le voit déjà traînant, à vingt ans, sa misère physique, on le voit en état d'infériorité dans la lutte pour la vie, incapable de fournir la somme d'études et de travail qui procure les situations avantageuses. Si c'est d'une fille qu'il s'agit, on pense qu'elle sera déshéritée de la nature, qu'elle aura toujours mauvaise santé, mauvaise mine, qu'elle sera souffreteuse et que son aspect minable éloignera d'elle les prétendants. Mères qui êtes assaillies par ces idées, il dépend de vous que ces pressages néfastes ne se réalisent pas.

Pénétrez-vous bien de ceci : dans les troubles de la croissance, c'est toujours une affaire de sang. L'enfant qui pousse trop vite demande trop à son sang. Celui qui ne pousse pas, demande à son sang, mais n'en reçoit rien parce que le sang est trop pauvre. Vos soins, dont l'avenir de l'enfant dépend, consisteront donc à surveiller l'alimentation et à enrichir le sang.

Mme C. Billon, 92, route de Vienne, à Lyon (Rhône) va nous indiquer comment elle a enrichi le sang de son fils Paul et vaincu ses troubles de croissance : « Mon fils Paul, écrivait-elle, très éprouvé par la croissance, était devenu d'une faiblesse extrême et faisait peine à voir. Il n'avait plus aucun appétit, il était toujours mélancolique et triste. Il se plaignait constamment de maux de tête, de lassitude. Le moindre effort semblait trop pénible pour ses petites forces, aussi ne jouait-il plus, ne travaillait-il plus. J'étais très inquiète. On m'a ordonné de lui faire suivre le traitement des Pilules Pink. Je suis heureuse de pouvoir dire aujourd'hui que ces Pilules ont transformé mon enfant. Tous ses maux ont disparu, il a repris toutes ses forces et sa mine est excellente. Il est toujours de bonne humeur, travaille avec ardeur et ne céderait pas sa place au jeu. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les maux d'estomac, migraines, névralgies, irrégularités, épuisement nerveux.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les maux d'estomac, la faiblesse générale et l'épuisement nerveux. Elles régularisent toutes les fonctions.

HERNIE

Nous rappelons aux hernieux que M. Demaurex, bandagiste, 10, place de la Fusterie, à Genève, représentant de la maison Barrère, de Paris, viendra faire la démonstration gratuite du **Bandage Barrère**, dernier modèle, à :

St-Maurice, Hôtel du Simplon, le mardi 13 juin.

Sion, pharmacie Pitteloud, le mercredi 14 juin.

Bligne, Hôtel Victoria, le jeudi 15 juin.

Dans leur propre intérêt, les hernieux sont invités à profiter de son passage pour se rendre compte des avantages du **Bandage Barrère**. Ses conseils sont absolument gratuits.

Ceintures ventrières, bas à varices, appareils orthopédiques, membres artificiels.

NÉURALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

Avis important

Il a été commis ces derniers temps des dommages aux isolateurs de la ligne à haute tension Bramois-Chippis, qui mettent la Direction soussignée dans l'obligation de rendre à nouveau le public attentif aux suites graves que peuvent avoir pour leur auteur ou les tierces personnes ou animaux se trouvant dans le voisinage des déprédations de ce genre, ainsi qu'aux sanctions pénales prévues par la loi fédérale sur les installations à faible et à fort courant, du 24 juin 1902.

Il sera accordé une récompense de 500 fr.

à toute personne qui pourrait dénoncer l'auteur des dégâts sus-mentionnés, avec preuves irréfutables à l'appui permettant de le poursuivre devant les tribunaux compétents.

In letzter Zeit vorgekommene, mutwillige Beschädigungen von Isolatoren an den Hochspannungsleitungen Bramois-Chippis veranlassen die unterzeichnete Direktion, die Bevölkerung wiederholt auf die schweren Folgen aufmerksam zu machen, die sowohl für den Urheber selbst als auch für in der Nähe sich befindliche Drittpersonen und Tiere durch Beschädigungen solcher Art entstehen können, abgesehen von den in solchen Fällen zur Anwendung gelangenden Strafen gemäss dem Bundesgesetz betr. die elektr. Schwach- und Starkstromanlagen vom 24. Juni 1902.

Wir setzen demjenigen eine Belohnung von Fr. 500 aus der den Urheber oben genannter Beschädigungen mit unwiderleglichen Beweisen derart zur Anzeige bringt, dass er vor den zuständigen Behörden belangt werden kann.

LA DIRECTION
de la Société anonyme pour l'industrie
de l'aluminium, succursale de Chippis.



Parc avicole, Sion

Station d'élevage No 1 de favorolles sélectionnées, race officielle du canton.

Oufs à couvrir Valais, 3 fr. la douzaine; Suisse, 3 fr. 60 »

Poussins de 3 jours que l'on peut confier à une poule qui glousse, Valais 0 fr. 80, la pièce, Suisse 1 fr. la pièce.

Poussins de 3 semaines, pouvant s'élever sans poules, Valais 1 fr. 30 la p. Suisse 1 fr. 50.

Les beaux coquelets sont tous rachetés au poids viv par l'établissement à l'âge de 3 à 4 mois.

NOURRITURE SPÉCIALE POUR POUSSINS

Vins

Maurice CORTHAY, à Martigny-Bourg, avise son honorable clientèle qu'il a toujours du bon vin rouge et blanc étranger aux meilleures conditions.



Tôles plombées et galvanisées
Tôles ondulées pour toitures

On demande, pour le 1er juillet prochain
un bon ouvrier boulanger

S'adresser à la Société montheysanne de Consommation, à Monthey.

Le tirage le plus proche

est celui de la

Loterie pour le Théâtre de Sursée

fixé au

20 juillet

Gros lots :

3 à Fr. 10.000

2 à " 5.000

4 à " 1.000

Prix du billet fr. 1.—

11 billets » 10.—

23 » 20.—

Au total Fr. 75.000

en espèces

Envoi des billets contre remb. par la concessionnaire: M^{me} B. Peyer, rue M^{me} de Staël, 3, Genève.

Ouverture des Gorges du Durnand

Dimanche 18 juin

Consommations de 1er choix. — Restauration à toute heure.
Se recommandent. Et. MATHEY & Cie.

Société romande d'électricité

Territet

Emprunt 4 0/0 de fr. 2.500.000 du 30 juin 1904

A l'effet de recevoir une nouvelle feuille de coupons, les porteurs d'obligation de l'emprunt sus-mentionné sont priés d'effectuer le dépôt temporaire de leurs titres aux domiciles conventionnels de paiement ci-après, lors de l'encaissement du coupon No 24, échéant le 30 juin 1916 :

1. au siège de la société, les Jumelles, Territet;
2. à la Banque cantonale vaudoise, Lausanne et ses agences;
3. à la Banque de Montreux, Montreux et ses agences.

LA DIRECTION.

AVIS

La Fabrique de conserves à Saxon engage
de bonnes ouvrières
et leur fournit logement et conditions
avantageuses.

Suis toujours acheteur

de

produits agricoles

Maurice GAY - Sion

Le plus efficace et le meilleur marché des engrais azotés est

La Cianamide ou chaux azotée

engrais à l'azote de l'air, fabriqué à Martigny (Suisse); 15 à 22 % azote. A recommander spécialement pour les céréales, pommes de terre, betteraves, cultures maraichères.

Agence de la Cianamide : Bussigny, près Lausanne

On demande
jeune ouvrier charron
et un apprenti

Entrée de suite
S'adresser à S. Horisberger,
charron, à Bex.

Billard

comme neuf, à vendre à de
bonnes conditions, faute d'em-
ploi. — S'adresser à MM. Perrin
& Cie, Gare, Lausanne.

Qui se chargerait
de fournir importantes séries de
jantes brutes

en ormeau

Faire offres sous D 14914 X,
à S. A. suisse de publicité Haa-
senstein & Vogler, Genève.

Famille

passant l'été dans le Val Ferret
cherche pour le 15 juin

cuisinière

sachant bien cuire, ayant bon
caractère. Inutile de se présen-
ter sans très bons certificats.
Mme Victor Reutter
Sablons, 11, Neuchâtel

Fromagers!

La pharmacie Pierre de Chas-
tonay, à Sierre, vient de rece-
voir un gros stock de

présure

marque : Blumenthal et Hausen

Fromage

J'expédie contre rembourse-
ment du bon fromage maigre,
tendre, à 1 fr. 40 le kg., depuis
4 kg. E. STOTZER, laiterie,
Colombier (Neuchâtel). 598

Bonne repasseuse

demande travail en journée ou
à domicile.
S'adresser à Mme Keim, chez
M. Favre-Collomb, Grande-Mai-
son, Martigny.

M. Turrian

dentiste à Monthey
est de retour
dès le 15 mai courant



C'est l'alimentation la plus
économique et la meilleure pour
la volaille.

Toiles reprises. Envoi franco
contre rembours à toutes les
gares CFF du Valais et Vaud,
Graines mélangées au
plus bas prix du jour. 555

PARC AVICOLE, SION
Téléphone 82

Café-brasserie

bien agencé, à remettre
dans bon quartier de Genève;
affaire sérieuse et d'avenir, bon-
ne clientèle, billard, salle de
sociétés, terrasse. Prix du fonds,
14.000 fr. On traiterait avec
9.000 fr. Adr. offr. sous O 1798 X,
à la S. A. suisse de publicité
Haassenstein & Vogler, Genève.

Ouvriers carriers

sont demandés de suite
par la Carrière de Grès du
Bouveret, 2 paveurs et
trancheurs. Gustave Bus-
sien, propr.

Maçons

Manceuvres

Plâtriers

Peintres

Menuisiers

Charpentiers

sont demandés de suite

Bonne paie et travail assuré.
S'adr. au Chantier de Jules
Mério, rue d'Orbe, 50, Yverdon.

Cabinet dentaire

Martigny-Ville

E. COMTE et L. DELALOYE

de retour

dès le 10 juin

On offre à vendre

(ou à échanger contre une
victoria non caoutchoutée)
un petit landau
très léger et en parfait état.
A la même adresse,
à vendre un tilbury
S'adresser à M. Charles Kauf-
mann, à Clarens.

A louer à Martigny-Ville

en face de la gare Martigny-
Châtelard
deux chambres
avec cuisine
S'adresser au « Confédéré ».

On demande

une jeune fille

sérieuse et honnête, connaissant
les travaux du ménage et sa-
chant cuire. Joindre les certi-
ficats; gage selon capacité, et un
bon vacher

sachant traire et connaissant les
travaux de la campagne. Bon
gage.
S'adresser à la Boucherie Mar-
millod, Bex (Vaud).

A remettre de suite

à Martigny

café-brasserie

Peu de reprise

S'adresser au « Confédéré ».

Cartes de visite

à l'Imprimerie Commerciale,
Martigny.

Journal et Liste des Etrangers de VEVEY-MONTREUX

de la vallée du Rhône
et des stations climatiques romandes
Organe officiel
et propriété de la Société des Hôteliers

Journal hebdomadaire illustré,
le mieux informé (85^{me} année)

Seul organe

publiant dans ses colonnes la liste officielle de
140 établissements

les plus importants de la région du Lac Léman,
des Alpes vaudoises, valaisannes et fribourgeoises
il est donc

indispensable dans les cercles d'étrangers

Plus de 75.000 exemplaires sont envoyés gra-
tuitement, chaque année, dans le monde entier,
par les soins du Bureau officiel de renseignements
de Montreux.

Organe de publicité de premier ordre

Annonces 20 ct. Réclames 50 ct. la ligne.

Rabais selon importance de l'ordre

En insérant des annonces dans le „Confédéré“ et le „Nouvelliste“ vous faites une bonne réclame dans la partie française du canton en dépensant peu d'argent.

Hôteliers! Protégez l'industrie cantonale

Faites imprimer vos Enveloppes, Papiers à lettres, Cartes-réclame avec vue de l'hôtel, Cartes avec note au dos, Livres de notes à souche, Etiquettes-Réclames, Etiquettes volantes, Registres, Cartes des vins, Livres de bons, Livres des étrangers, etc.

à l'Imprimerie Commerciale, Avenue de la Gare, Martigny

MM. les hôteliers qui désirent faire reproduire la vue de leur hôtel sur leurs imprimés n'auront qu'à nous en adresser une photographie. **Travail soigné et 50 % meilleur marché que la lithographie.**